

Emma Álvarez-Prendes

## Les marqueurs *cela dit*, *ceci dit* et *quoi qu'on dise* : anaphore, polyphonie et concession

**Résumé :** Nous nous proposons dans cet article d'examiner les propriétés morpho-syntaxiques, distributionnelles et sémantico-pragmatiques des marqueurs discursifs *cela dit*, *ceci dit* et *quoi qu'on dise*. Ces trois marqueurs, outre le fait d'être bâtis sur des formes du verbe *dire*, partagent la possibilité d'instruire une interprétation concessive des énoncés qui les hébergent, ont un sujet sous-déterminé (*cela dit* ou *ceci dit*) ou indéfini (*quoi qu'on dise*), qui trouve son référent dans le contexte linguistique antérieur explicite (*cela dit*, *ceci dit*) ou implicite (*quoi qu'on dise*), et permettent de reprendre des contenus ayant été énoncés auparavant par le locuteur lui-même (*ceci dit*, *cela dit*) ou, exceptionnellement, par un interlocuteur (*cela dit*). En définitive, nous avons affaire à trois marqueurs formés sur le verbe *dire*, anaphoriques, polyphoniques et susceptibles d'être concessifs.

**Mots-clés :** *cela dit*, *ceci dit*, *quoi qu'on dise*, anaphore, polyphonie, concession

### 1. Introduction

Cette étude se propose d'examiner les propriétés morphosyntaxiques, distributionnelles et sémantico-pragmatiques des marqueurs discursifs *cela dit*, *ceci dit* et *quoi qu'on dise*, tels que dans des exemples comme :

- (1) « La pièce se déroule exactement au moment où elle se joue, s'il y a une voiture de pompiers qui passe dans la rue, à ce moment-là, son appel s'intègre à l'action. C'est le journal du soir même que vous lisiez et commentiez en scène. Je n'accepterais pas ou alors ce serait une trahison totale que l'on en fasse un film, car ce texte n'a de raison qu'en direct.  
— Oui, vous avez raison. **Cela dit**, le direct ça ne changerait pas grand-chose, parce qu'il y a une écriture » (Mauriac, Claude, *Le rire des pères dans les yeux des enfants*, 1981)
- (2) « À neuf heures, je vais dîner avec vous ou avec quelqu'un d'autre – en général, avec vous. Depuis quelque temps, nous dînons chez vous. Autrefois, nous allions au restaurant mais maintenant nous dînons chez vous d'un morceau de pâté ou de n'importe quoi d'autre et nous passons la soirée à causer ou à entendre de la musique. À minuit, je me couche. Les journées sont ainsi faites. **Cela dit**, elles

varient un peu. Je peux vous voir davantage pendant un jour et vous voir moins les jours suivants » (Beauvoir, Simone de et Sartre, Jean-Paul, *Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, 1981)

- (3) « Et puis, je bute à nouveau, je pense qu'il y a là quelque chose d'important, tout près que je n'arrive pas à atteindre. C'est la première fois que je prends les choses avec autant de clairvoyance, **ceci dit** » (Lagarce, Jean-Luc, *Journal 1977-1990*, 2007)
- (4) « Cela faisait deux matins que le soleil, mon amante, n'était pas venu me voir, à cause du ciel pleurnichard ; mais voilà que ce matin il brille de nouveau au-dessus de nous, qu'il porte un toast de nouveau. C'est ça que j'appelle un soleil honnête ! **Ceci dit**, je tends mes jambes dans le lit et puis je parle en arménien oriental avec mes orteils qui dépassent la couverture » (Lubin, Armen, *Parages d'exil*, 1984)
- (5) « J'ai l'impression, pas toi, que nous arrivons au vrai âge d'or de l'amitié. Ce n'est pas l'enfance, **quoi qu'on dise** » (Groult, Benoîte et Flora, *Il était deux fois*, 1968).
- (6) « Déjà le monde matériel a progressé et l'homme lui-même, **quoi qu'on dise**, est meilleur qu'autrefois » (Mendès-France, Pierre, *Ceuvres complètes. 1974-1982*)

Outre le fait d'être bâtis sur des formes du verbe *dire*, ces trois marqueurs partagent la possibilité d'instruire une interprétation contre-argumentative – et plus précisément, de type concessif direct ou ternaire – des énoncés dans lesquels ils s'inscrivent. Par ailleurs, les trois marqueurs ont un sujet sous-déterminé (*cela* ou *ceci*) ou indéfini (*on*), qui trouve son référent dans le contexte linguistique antérieur explicite (*cela dit*, *ceci dit*) ou implicite (*quoi qu'on dise*). Dans le premier cas nous assistons à la reprise de contenus ayant été énoncés par le locuteur lui-même (*ceci dit*, *cela dit*) ou, exceptionnellement, par un interlocuteur (*cela dit*) ; dans le deuxième, à la reprise de contenus attribués à un ON-locuteur (Anscombe, 1990) (*quoi qu'on dise*). Nous sommes, en somme, devant trois marqueurs formés sur le verbe *dire* anaphoriques, polyphoniques et susceptibles d'être concessifs, ce qui vient justifier ce travail.

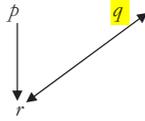
## 2. Cadre théorique

Avant de rentrer dans le vif de l'analyse de *cela dit*, *ceci dit* et *quoi qu'on dise*, nous souhaitons présenter le cadre théorique à l'intérieur duquel nous situons notre étude, notamment les notions centrales.

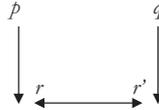
### 2.1. Stratégie concessive

Anscombe (1983 : 52) définit la stratégie concessive comme suit : « soit *L* le locuteur d'un discours suivi *X Connec Y*, où *X* et *Y* sont des énoncés (ou des suites d'énoncés), et *Connec* un certain connecteur. Nous dirons que *L* est, dans





En (8), il s'agit d'une contradiction indirecte (car aucun contenu explicite –  $p$  ou  $q$  – n'y intervient) et quaternaire (il y a quatre éléments concernés :  $p, q, r, r'$ ).<sup>3</sup>



La résolution de ces contradictions se fait par le biais de l'annulation de la conclusion tirée du contenu moins fort argumentativement parlant (normalement, la conclusion  $r$  obtenue de  $p$ ) (Moeschler et De Spengler, 1982).

## 2.2. Énonciation, polyphonie et prise en charge

Étroitement liées aux approches énonciatives de la langue se trouvent les théories de la polyphonie. Dans ce travail nous en adoptons une version telle qu'exposée dans Anscombe (2013), pour qui « tout énoncé est polyphonique, et ce, dès son niveau profond » (Anscombe, 2013 : 12). Concernant les « acteurs linguistiques » intervenant dans la production d'un énoncé, le locuteur (« l'être discursif que l'énoncé lui-même présente comme son auteur, comme le responsable de sa production », Anscombe, 2013 : 12) met en scène d'autres acteurs, ceux que « certains appellent les énonciateurs » et qui « sont responsables des points de vue » (Anscombe, 2013 : 13). L'interprétation de tout énoncé découlera de l'attribution de rôles discursifs à ces personnages du discours.

Quant à la notion de prise en charge, nous suivons à ce sujet les postulats de Dendale et Coltier (2005), qui proposent de regrouper les liens de 'responsabilité' et 'd'accord' sous la catégorie de 'prise en charge' et de garder les termes de 'neutre' ou de 'réfutation' pour la catégorie de 'non prise en charge'. La 'responsabilité' est ainsi définie comme « un lien concernant un pdv [point de vue] construit par le locuteur  $l_0$  dans l'énonciation, et l'accord comme un

3 Ces deux types d'énoncés concessifs correspondent, respectivement, à la distinction entre la concession logique et la concession argumentative, proposée par Morel (1996) ou par Moeschler et De Spengler (1982).

lien concernant un pdv construit avant l'énonciation » (Dendale et Coltier, 2005 : 10).

### 2.3. Deixis et anaphore

La deixis et l'anaphore constituent deux phénomènes langagiers qui ont été abordés via deux grandes approches théoriques : textuelle (Ducrot et Todorov, 1972 : 358–362, entre autres) et mémorielle ou cognitive (Kleiber, 1991, entre autres).

Selon l'approche textuelle, « un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation (même simplement littérale), de se reporter à un autre segment du même discours » (Ducrot et Todorov, 1972 : 358). Parallèlement, une expression linguistique est considérée déictique si son interprétation varie en fonction de la situation d'énonciation, articulée autour de l'axe *je-ici-maintenant*. Toutefois, comme le signale Kleiber (1986 : 5), ces définitions basées sur la localisation du référent posent un problème si l'on veut intégrer les démonstratifs dans la catégorie des déictiques ou expliquer les emplois non textuels ou situationnels<sup>4</sup> du pronom *il*.

Afin de résoudre ces problèmes, Kleiber soutient une approche mémorielle ou cognitive ; la distinction entre deixis et anaphore n'est pas une question de localisation du référent, mais de donation du référent : il ne faut pas chercher le référent d'une expression anaphorique ou déictique « dans le contexte ou dans le site d'énonciation immédiat, mais uniquement grâce au contexte ou grâce au site d'énonciation immédiate » (Kleiber, 1991 : 8).

### 3. Corpus et variantes

Notre étude est partie de l'examen approfondi de toutes les occurrences en français contemporain (à partir de 1950) des marqueurs *cela dit*, *ceci dit* et *quoi qu'on dise* dans la base textuelle *Frantext* (à savoir 359 occurrences de *cela dit*, 182 de *ceci dit* et 41 de *quoi qu'on dise* dans le corpus « 20<sup>e</sup> – contemporain »).

Il convient de signaler que les trois marqueurs admettent des variantes :

---

4 Nous pouvons illustrer l'emploi situationnel du pronom *il* par cet exemple de Kleiber : « Imaginons la situation suivante : la mère d'un lycéen attend devant la porte du bureau du proviseur. Passe le censeur de l'établissement qui lui adresse la parole en disant (15) : *Il va venir tout de suite*. Le référent, en l'occurrence le proviseur, n'est pas perceptible directement [...] et pourtant l'acte référentiel accompli par le censeur avec *il* semble devoir pouvoir réussir normalement » (Kleiber, 1990a : 33).

- Outre les formes homophones où il ne fonctionne pas comme marqueur discursif mais comme partie intégrante d'une phrase averbale (« tout cela dit en hâte », « cela dit sous mon propre bonnet », etc.) – variantes que nous avons éliminées de notre analyse<sup>5</sup> –, *cela dit* peut connaître des variantes aspectuelles (*cela étant dit*, *cela ayant été dit*) ou participiales (*cela fait*, *cela posé*, *cela mis à part*).
- Au-delà des occurrences où *ceci dit* ne fonctionne pas comme un marqueur discursif (« ceci dit après coup », « ceci dit sans animosité », etc.)<sup>6</sup>, nous pouvons trouver presque les mêmes variantes aspectuelles et participiales que pour *cela dit* (*ceci étant dit*, *ceci fait*, *ceci posé*, *ceci mis à part*).
- À son tour, *quoi qu'on dise* admet d'innombrables variantes, étant *quoi qu'on en dise* la plus fréquente (26 occurrences dans *Frantext*). Si nous prenons comme matrice lexicale (Anscombe, 2011) le schéma « *quoi que* + pronom sujet + forme verbale en *dire* », nous pouvons constater que les variations concernant tout aussi bien le pronom sujet que la personne, le temps ou l'aspect de la forme verbale en *dire* sont multiples. Nous pouvons même en trouver des exemples où la place sujet est remplie par une forme lexicale, ce qui élargit considérablement l'éventail de possibilités :

(9) « La trajectoire de la Station va toujours d'ouest en est : une chance pour ma Normandie natale, sous le soleil comme toujours (quoi qu'en diront les rageux). Elle ouvre le bal des photos depuis l'orbite ! #MissionAlpha » (tweet de l'astronaute français Thomas Pesquet le 25 avril 2021 : [https://twitter.com/Thom\\_astro/status/13870699889816834?s=20](https://twitter.com/Thom_astro/status/13870699889816834?s=20)).

Cela témoigne sans doute d'un degré de figement moindre pour *quoi qu'on dise* que pour *cela dit* ou *ceci dit*.

## 4. Le fonctionnement des trois marqueurs

### 4.1. *cela dit*

Observons quelques occurrences de *cela dit* dans le corpus « 20<sup>e</sup> – contemporain » de la base textuelle *Frantext* :

- 
- 5 Nous avons dénombré 33 occurrences de ce type dans la base *Frantext* que nous avons éliminées de notre analyse. Si bien que le nombre réel d'occurrences de *cela dit* dans la base *Frantext* se monte à 326.
  - 6 Nous avons éliminé 24 occurrences de *ceci dit* ne répondant pas aux critères de marqueur discursif, ce qui nous laisse 158 occurrences de *ceci dit* valables pour l'analyse.

- (1) « La pièce se déroule exactement au moment où elle se joue, s'il y a une voiture de pompiers qui passe dans la rue, à ce moment-là, son appel s'intègre à l'action. C'est le journal du soir même que vous lisiez et commentiez en scène. Je n'accepterais pas ou alors ce serait une trahison totale que l'on en fasse un film, car ce texte n'a de raison qu'en direct.
- Oui, vous avez raison. **Cela dit**, le direct ça ne changerait pas grand-chose, parce qu'il y a une écriture » (Mauriac, Claude, *Le rire des pères dans les yeux des enfants*, 1981)
- (2) « À neuf heures, je vais dîner avec vous ou avec quelqu'un d'autre – en général, avec vous. Depuis quelque temps, nous dînons chez vous. Autrefois, nous allions au restaurant mais maintenant nous dînons chez vous d'un morceau de pâté ou de n'importe quoi d'autre et nous passons la soirée à causer ou à entendre de la musique. À minuit, je me couche. Les journées sont ainsi faites. **Cela dit**, elles varient un peu. Je peux vous voir davantage pendant un jour et vous voir moins les jours suivants » (Beauvoir, Simone de et Sartre, Jean-Paul, *Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, 1981)
- (10) « « Oui, le Journal de deux sœurs. Il paraît qu'elles habitent le quartier. C'est très bien... Vous ne l'avez pas lu ? Vous devriez... Je crois que c'est un livre qui plaira... » Je ne sais pas quelle tête je pouvais bien faire, plantée devant elle comme une statue du Commandeur. Je me souviens seulement que j'ai balbutié : « Oui, je l'ai lu... je l'ai même écrit... ». Et **cela dit**, j'ai filé vers la porte, après avoir remis le livre en place » (Groult, Benoîte et Groult, Flora, *Journal à quatre mains*, 1994).
- (11) « Je commence par préciser qu'il vaudrait mieux dire : « Les femmes qui se libèrent » et non « libérer les femmes ». Car il est essentiel que la libération des femmes soit leur œuvre propre. Et d'abord parce qu'il n'y a pas d'exemple que des opprimés aient été libérés par d'autres qu'eux-mêmes (le choix des alliances garde cependant toute sa valeur). **Cela dit**, je réponds généralement à cette question : « Oui, c'est l'évidence même... À long terme et au bout du chemin » » (Halimi, Gisèle, *La cause des femmes*, 1992)
- (12) « – Vous voyez votre clebs se battant sans arrêt avec Yéla, ou la foutant enceinte ? Vous voyez votre gosse se faisant bouffer par elle un bras ou une cuisse ? Parce qu'elle est plutôt gentille, ma petite chienne, mais faut pas l'exciter, et vous connaissez les gosses... **Cela dit**, vous voulez quoi ? Je suis à table et... ». (Beno-ziglio, Jean-Luc, *Cabinet portrait*, 1980)

#### 4.1.1. Propriétés morphologiques, syntaxiques et distributionnelles

Le marqueur *cela dit* résulte de l'addition du pronom démonstratif *cela* et du participe passé du verbe 'dire' *dit* ; ensemble ils forment une construction participiale absolue. À son tour, le pronom *cela* résulte de l'addition du démonstratif *ce* et de l'adverbe de lieu *là*.

D'après l'examen de nos occurrences, *cela dit* peut se situer en position initiale (en début d'énoncé, exemples 1, 2, 11 ou 12), médiane (exemple 13), ou finale (exemple 14) de l'énoncé :

- (13) « L'administrateur contrôle la conduite de la régie, la bonne tenue des loges, la bonne volonté des fournisseurs. [...] Il n'empiète pas, **cela dit**, sur le domaine de la régie, du chef-machiniste ou de la couturière, mais il contrôle ». (Vilar, Jean, *De la tradition théâtrale*, 1955 : 118).
- (14) « — Mon père est mort. Y a deux ans pile.  
Il chercha l'effet que cette annonce produisait sur le visage de Hacine. Il en fut pour ses frais. Au moins, ça posait bien les choses. C'était fini. Tout ça appartenait au passé.  
— Qu'est-ce qui lui est arrivé ?  
— Il s'est noyé.  
— Dans le lac ?  
— Ouais.  
Anthony tira pensivement sur sa cigarette. Hacine se souvenait.  
Son vieux n'était pas très reluisant non plus, **cela dit**. Insuffisance respiratoire. Il refusait de revenir en France pour se faire soigner » (Mathieu, Nicolas, *Leurs enfants après eux*, 2018).

Si l'on regarde les fréquences, l'emploi en position initiale constitue la large majorité des exemples : sur les 326 occurrences de *Frantext*, 311 correspondent à ce type, soit 95 %. Cet emploi est suivi en termes de fréquence par l'emploi en position médiane (14 occurrences, soit 4 %). Enfin, seulement 1 occurrence montre *cela dit* en position finale.

Le marqueur *cela dit* n'admet pas de gradation ou de modification mis à part le fait de pouvoir être précédé par l'adjectif indéfini *tout* (3 occurrences, exemple 15) ou la possibilité de se combiner avec d'autres marqueurs comme *mais* (4 occurrences), *pourtant* (2 occurrences) ou *et* (2 occurrences, exemple 10).

- (15) « Tous les défauts de *L'imposture* ne m'en cachent pas l'entraînante démesure. Le plus grand de ses dons était le sens de Dieu et le sens du péché. Son abbé Cénabre finit par faire peur. Quel homme a jamais jeté un tel regard dans l'âme d'un mauvais prêtre... **tout cela dit**, la matière du livre reste lourde. Si passionnantes que soient les explications psychologiques de Bernanos, elles n'en rappellent pas moins de très gros meubles que seul un déménageur à forte carrure peut déplacer, et l'on ne peut faire qu'on n'ait l'impression d'avoir aidé un peu au déménagement ; de là cette fatigue qu'on éprouve à le lire » (Green, Julien, *Journal*, 1950).

Lorsque *cela dit* est précédé par le quantifieur universel *tout*, celui-ci vient appuyer la valeur anaphorique et contre-argumentative du marqueur discursif. La combinaison de deux marqueurs (*mais* / *pourtant* / *et* et *cela dit*) peut être

expliquée à l'aide des postulats de Luscher : « Dans une séquence compositionnelle, les deux connecteurs ne sont pas sur le même plan : l'un des deux est à emplois multiples, l'autre est d'usage plus restreint. Dans la composition, le second connecteur joue le rôle de renforçateur : il force à sélectionner un des emplois du premier connecteur » (Luscher, 1993 : 180). En d'autres termes, *cela dit* vient sélectionner et renforcer dans les énoncés où il se combine avec un autre marqueur (*mais*, *pourtant* ou *et*) l'un des emplois de ce marqueur (à savoir l'emploi concessif direct ou ternaire).

#### 4.1.2. Propriétés sémantico-pragmatiques

Tant le démonstratif *ce* comme l'adverbe *là* représentent, parmi la classe des déictiques, des instances de déictiques indirects (Vuillaume, 1980) ou des embrayeurs opaques ou incomplets (Kleiber, 1989), sous-déterminés référentiellement (Huyghe, 2018), qui « nécessitent des informations supplémentaires » (Huyghe, 2018) pour que l'on puisse identifier le référent de chacun de leurs emplois.

Même si le marqueur *cela dit* présente une désémantisation (ou affaiblissement du sens) – comme toute forme ayant subi un processus de grammaticalisation –, le démonstratif *cela* conserve sa capacité anaphorique, car, à l'instar du démonstratif *ce* dans *ce disant*, il renvoie « toujours à un référent déjà introduit dans le contexte antérieur » (cf. Kleiber dans ce même ouvrage). Comme *ce* dans *ce disant*, le démonstratif *cela* dans *cela dit* renvoie « à une entité qui n'est pas une entité catégorisée, mais qui en reste au niveau de la « chose » ... dite » (ibid.). Plus spécifiquement, *cela dit* sert à condenser le contenu explicité par un « dit » précédent, « un « dit » non encore thématiqué, mais qu'il porte à saillance ou thématise » (ibid.).

Si l'on examine d'un point de vue sémantico-pragmatique les occurrences de *cela dit*, nous pouvons en identifier deux grands types : les emplois purement anaphoriques et les emplois à sens contre-argumentatif ou concessif<sup>7</sup>. Dans les emplois purement anaphoriques, *cela dit* reprend un contenu préalablement affirmé pour ensuite énoncer un autre contenu sans qu'il y ait un lien argumentatif quelconque entre eux ; le locuteur énonce successivement deux contenus (exemples 10, 11, ou 12). Dans les emplois à valeur contre-argumentative ou concessive, en revanche, les contenus reliés par le biais du marqueur *cela dit*

---

7 Nous sommes d'accord avec Watanabe (2020 : 30) pour affirmer que l'emploi contre-argumentatif est à l'origine un effet de sens qui s'est grammaticalisé (ou pragmatiqué).

s'opposent entre eux et ont une orientation argumentative contraire (exemples 1, 2, 13 ou 14) ; dans ce cas, *cela dit* contribue à émettre une réserve vis-à-vis d'un contenu préalablement affirmé (Rossari, 2005 ; Watanabe, 2020), mais ne demande pas pour autant la suppression de ce contenu (Watanabe, 2020). Au contraire, comme dans tout énoncé concessif, ce qui est annulé est la conclusion que l'on peut tirer de ce contenu (cf. 2.1.).

À l'intérieur du groupe d'emplois purement anaphoriques, nous pouvons encore déceler trois sous-types :

- a.1) Un emploi « narratif », où *cela dit* articule deux faits qui se succèdent dans le discours sans qu'il existe un lien autre que temporel entre eux (exemple 10).
- a.2) Un emploi où *cela dit* sert à changer de topique<sup>8</sup> et est toujours suivi par un verbe de parole (exemple 11).<sup>9</sup>
- a.3) Un emploi où *cela dit* sert également à changer de topique mais où il n'y a pas de verbe de parole dans le segment que *cela dit* introduit (exemple 12).

En (10) « « Oui, je l'ai lu... je l'ai même écrit... ». Et **cela dit**, j'ai filé vers la porte », la locutrice répond en balbutiant (« oui, je l'ai lu... je l'ai même écrit... ») pour ensuite ajouter qu'elle a filé vers la porte. Aucun lien argumentatif ne pourrait s'établir entre ces deux actions (*balbutier* et *filer*) entreprises par la locutrice.

Les deux autres emplois de *cela dit* anaphorique se caractérisent par le fait d'introduire un changement de topique dans le discours. Ils sont très proches à une différence près : le premier de ces emplois contient explicitement un verbe de parole dans le segment accompagnant le marqueur *cela dit* (exemple 11), alors que dans le deuxième nous trouvons un verbe d'un autre domaine sémantique (exemple 12). En (11), *cela dit* reprend ce qui a été dit par le locuteur qui, suite à l'énonciation du marqueur, change de topique à l'aide d'un verbe comme *répondre*. En (12), le changement de topique se produit en utilisant le verbe *vouloir* à la modalité interrogative.

Dans ces exemples *cela dit* est paraphrasable par *une fois cela dit* (emplois narratifs) ou bien par *ayant dit cela* (les trois emplois anaphoriques) :

- (10') « Oui, je l'ai lu... je l'ai même écrit... ». Et (**une fois cela dit / ayant dit cela**) j'ai filé vers la porte.

8 Sur la notion de « topique », cf. Anscombe, 1990, et ses deux types d'« espace discursif ».

9 Étant donné le nombre assez élevé d'exemples de ce type d'emploi où figure un verbe de parole, nous avons jugé pertinent de distinguer deux sous-classes à l'intérieur de la classe des emplois comportant un changement de topique : avec et sans *verba dicendi*.

- (12') Vous voyez votre gosse se faisant bouffer par elle un bras ou une cuisse ? Parce qu'elle est plutôt gentille, ma petite chienne, mais faut pas l'exciter, et vous connaissez les gosses... **Ayant dit cela**, vous voulez quoi ?

Notons que, dans l'emploi « narratif », le verbe *dire* conserve sa signification originelle (« énoncer un propos par la parole »), alors que dans les deux autres emplois il possède une valeur à connotation légèrement argumentative (« communiquer quelque chose, poser un argument »)<sup>10</sup>.

À part les emplois purement anaphoriques, nous pouvons trouver des emplois contre-argumentatifs de *cela dit* ; ce sont les emplois largement majoritaires en français contemporain (plus de 90 % des occurrences). Dans ce type d'emplois, *cela dit* accentue son rôle de connecteur et véhicule toujours deux contenus argumentativement opposés, d'autant plus que – à la différence du type précédent – la signification du verbe *dire* s'y éloigne de son sens originel pour signifier quelque chose comme « prendre en compte, considérer, assumer cet argument ».

Au sein de cette classe d'emplois contre-argumentatifs nous pouvons encore déceler deux sous-types :

- b.1) Un emploi contre-argumentatif ou concessif direct ou ternaire, qui établit une opposition directe entre une conclusion atteinte via le premier segment de l'énoncé et le contenu du deuxième segment de l'énoncé (celui où figure *cela dit*) (exemples 1, 13 ou 14).
- b.2) Un emploi contre-argumentatif, où l'opposition s'établit entre deux contenus explicitement posés (exemple 2) ou bien présupposés (exemple 17, *infra*).

En (1) « Oui, vous avez raison. **Cela dit**, le direct ça ne changerait pas grand-chose, parce qu'il y a une écriture », nous pouvons identifier une opposition entre une conclusion (« ce texte n'a de raison qu'en direct ») découlant de la première partie de l'intervention du locuteur (« oui, vous avez raison ») et la deuxième partie de l'énoncé (« le direct ça ne changerait pas grand-chose »). Cette opposition est directe, car elle a lieu entre un contenu implicite (la conclusion obtenue

---

10 À propos du verbe *dire*, Kleiber (dans ce même ouvrage) signale que « le fait (...) qu'il ne peut être remplacé même par un verbe *dicendi* hyponyme s'avère significatif. Il ne révèle en effet pas seulement le caractère figé de [*ce disant*], mais il montre aussi que la reprise du « dire » se fait à un niveau où la spécificité (ou *modus dicendi*) de « dire » de la parole reprise se trouve gommée et que seul importe le fait qu'il s'agit de « parole ». (...) Que les paroles antérieures soient dites, murmurées, ou criées (...) ou qu'il s'agisse d'un acte qui implique le dire comme *affirmer, déclarer, demander, interroger, répéter, rétorquer* ou *répondre* (...), ce sera toujours le verbe générique *dire* qui assurera la reprise » (Kleiber, op. cit.).

par inférence du premier segment de l'énoncé) et le contenu explicitement manifesté dans le deuxième segment de l'énoncé ; elle est également de type ternaire (car il y a trois éléments engagés).

Les occurrences appartenant à ce sous-type concessif sont paraphrasables par des connecteurs concessifs comme *malgré tout*, *mais* ou *toutefois* :

- (1') Oui, vous avez raison. (**Malgré tout / Mais / Toutefois**), le direct ça ne changerait pas grand-chose, parce qu'il y a une écriture.

D'autre part, ce sous-type est le seul à admettre *cela dit* dans un discours dialogal<sup>11</sup> :

- (16) « J.-P.S. – [...] La conception en était littéraire ; il y avait des personnages, une manière de raconter à l'antique, ça courait, ça bougeait ; il y avait des Titans ; ça exprimait cependant des idées philosophiques. Je me souviens même que dans *Er l'Arménien* était décrite la caverne de Platon, j'avais cru devoir la reconstituer et la décrire.

S. de B. – **Cela dit**, vous étiez en même temps très intéressé par la philo puisque vous avez fait un diplôme drôlement chiadé, un diplôme très sérieux sur l'imaginaire » (Beauvoir, Simone de et Sartre, Jean-Paul, *Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, 1981)

Abordons à présent le deuxième sous-type d'emploi contre-argumentatif de *cela dit*. En (2) « Les journées sont ainsi faites. **Cela dit**, elles varient un peu », nous pouvons observer qu'il s'établit une contradiction entre « les journées sont ainsi faites » et « elles varient un peu ». Le locuteur vient rectifier dans le deuxième segment de l'énoncé ce qui a été affirmé dans le premier.

Dans ce sous-type l'opposition peut s'installer entre deux contenus posés (exemple 2) ou bien entre un contenu posé et un contenu présupposé (exemple 17) :

- (17) « La cornette de la mère supérieure du couvent voisin vole dans l'allée. Le sale oiseau vient faire sa visite, thé petits gâteaux papotages. Jujube ne l'aime pas du tout, elle ne sourit jamais en montrant ses dents. **Cela dit**, elle n'en a peut-être pas. Jujube lui montre les siennes comme un chien qui va mordre » (Gréco, Juliette, *Jujube*, 1982)

En (17) l'opposition est établie entre un contenu présupposé (« elle a des dents », atteignable via le premier segment de l'énoncé : « elle ne sourit jamais en montrant ses dents ») et un contenu posé (« elle n'en a peut-être pas [de dents] »).

---

11 Il nous faut néanmoins signaler que nous avons seulement trouvé deux occurrences de *cela dit* en discours dialogal et que toutes deux sont dues à Simone de Beauvoir.

Remarquons que *cela dit* n'est pas remplaçable dans ces exemples par *malgré tout*, *mais* ou *toutefois* (au mieux, le remplacement par ces connecteurs est perçu comme bizarre ou modifie légèrement le sens de l'énoncé) :

- (2') ??? « Les journées sont ainsi faites. **Malgré tout / Mais / Toutefois**, elles varient un peu ».

Outre le fait de pouvoir remplacer *cela dit* par des connecteurs concessifs ou non, il existe des différences notables entre ces deux sous-types contre-argumentatifs : la suppression de *cela dit* dans le sous-type b.2 n'élimine pas l'opposition entre contenus, car elle est rattachée au sémantisme des contenus en opposition ; alors que dans le sous-type b.1 nous avons affaire à une opposition contextuelle, qui disparaît avec l'élimination du marqueur.

En termes polyphoniques, dans b.2 l'énoncé oppose deux points de vue – chacun véhiculé par un segment de l'énoncé – et le locuteur se présente comme responsable (Dendale et Coltier, 2005) de l'énonciation des deux segments (bien qu'il octroie plus de force argumentative au deuxième) ; dans b.1 on oppose deux points de vue – chacun associé (explicitement ou implicitement) à l'un des segments de l'énoncé –, mais le locuteur s'affiche comme responsable seulement du deuxième (qui l'emportera argumentativement parlant) et donne son accord au premier ; ce premier segment peut avoir été proféré par le locuteur lui-même (exemple 10) ou exceptionnellement par son interlocuteur (exemple 16).

#### 4.2. *ceci dit*

Voici quelques occurrences du marqueur *ceci dit* tirées du corpus « 20<sup>e</sup> – contemporain » de la base textuelle *Frantext* :

- (3) « Et puis, je bute à nouveau, je pense qu'il y a là quelque chose d'important, tout près que je n'arrive pas à atteindre. C'est la première fois que je prends les choses avec autant de clairvoyance, **ceci dit** » (Lagarce, Jean-Luc, *Journal 1977–1990*, 2007)
- (4) « Cela faisait deux matins que le soleil, mon amante, n'était pas venu me voir, à cause du ciel pleurnichard ; mais voilà que ce matin il brille de nouveau au-dessus de nous, qu'il porte un toast de nouveau. C'est ça que j'appelle un soleil honnête ! **Ceci dit**, je tends mes jambes dans le lit et puis je parle en arménien oriental avec mes orteils qui dépassent la couverture » (Lubin, Armen, *Parages d'exil*, 1984)
- (18) « VENDREDI 31 OCTOBRE 1986 Paris. Montparnasse. 14 heures. Il pleut. Ai terminé *Derniers remords avant l'oubli*. Ce n'est pas l'affaire du siècle. **Ceci dit** (soyons honnêtes) je n'en suis pas trop mécontent, là à la lecture, relecture. » (Lagarce, Jean-Luc, *Journal 1977–1990*, 2007).

- (19) « C'est la tâche, vous le savez, à laquelle je me suis, avec d'autres, attaché depuis la fin du grand drame de la guerre. De même que dans les jours les plus sombres, jadis, je croyais que nous gagnerions, aujourd'hui je suis convaincu que nous aboutirons. **Ceci dit**, Mesdames et Messieurs, je vous passe la parole que j'ai prise d'abord, en vous demandant de me poser les questions qui vous conviendront » (Gaulle, Charles de, *Discours et messages. 1946-1958*, 1970)
- (20) « Je viens de l'avoir non... je l'ai eu y a une heure et j'ai essayé de travailler sur mon... sur mon opéra, mon récitatif... Mon Dieu, je crois que j'ai jamais eu aussi peur de ma vie. Euh. C'est comme un cauchemar, ce truc. Alors. **Ceci dit**. Je croyais que c'était déjà réglé ces histoires de billet. Qu'est-ce que?... On part donc ensemble... si je me souviens bien... » (Angot, Christine, *Rendez-vous*, 2006)

#### 4.2.1. Propriétés morphologiques, syntaxiques et distributionnelles

Le marqueur *ceci dit* partage bon nombre de propriétés morphologiques, syntaxiques et distributionnelles avec le marqueur *cela dit*. *Ceci dit* est l'aboutissement de l'addition du pronom démonstratif *ceci* et du participe passé du verbe 'dire' *dit* ; le pronom *ceci* provient à son tour de l'addition du démonstratif *ce* et de l'adverbe de lieu (*ici*).

Quant à sa distribution, *ceci dit* peut se situer en position initiale (exemples 4, 18 ou 19), médiane (exemple 21), ou finale (exemple 3) de l'énoncé, voire en position absolue (exemple 20).

- (21) « Moi, je ne le cache pas, cela saute aux yeux, je n'ai pas fait d'études, c'est la vie. Je n'ai pas honte. Très franchement, est-ce que je devrais avoir honte ? Je n'en tire pas gloire. Là encore, il n'y a pas de raison. Non ? On ne choisit pas. Je n'ai pas choisi. Parfois, je l'avoue, **ceci dit**, il m'arrive de le regretter » (Lagarce, Jean-Luc, *Derniers remords avant l'oubli*, 1988)

L'emploi en position initiale représente la large majorité des exemples : sur les 158 occurrences de *Frantext*, 151 montrent *ceci dit* en position initiale, soit 88 % ; suivi de la position finale (13 occurrences, soit 8 %), médiane (5 occurrences, soit 3 %), et 1 occurrence en position absolue.

La seule combinaison admise par *ceci dit* est la combinaison avec d'autres marqueurs discursifs comme *mais* (7 occurrences), *et* (3 occurrences), *donc* (1 occurrence) ou *alors* (1 occurrence). Seule la combinaison avec les marqueurs consécutifs *donc* et *alors* ainsi que l'absence de combinaison avec le marqueur concessif *pourtant* constituent des nouveautés par rapport aux possibilités combinatoires de *cela dit*.

#### 4.2.2. Propriétés sémantico-pragmatiques

Le marqueur *ceci dit* partage aussi avec *cela dit* les faits de toujours renvoyer à un contenu (un « dit ») explicite précédent et de connaître deux grands types d'emplois :

- a) les emplois purement anaphoriques, où *ceci dit* reprend un contenu préalablement affirmé pour ensuite énoncer un autre contenu sans qu'il y ait un lien autre que temporel entre eux (exemples 4, 19 ou 20).
- b) les emplois à valeur contre-argumentative, où les contenus reliés par le biais du marqueur discursif *ceci dit* s'opposent entre eux et ont une orientation argumentative contraire (exemples 3 ou 18).

Au sein des emplois purement anaphoriques, nous pouvons déceler les mêmes sous-types que pour *cela dit* :

- a.1.) Un emploi « narratif », où *ceci dit* articule deux actions qui se succèdent dans le discours sans qu'il existe d'autre lien entre elles que le lien temporel (exemple 4). Ainsi, en (4) nous assistons à l'énonciation successive de deux éléments narratifs (*être ce qu'on appelle un soleil honnête et tendre les pieds*) que rien d'autre ne lie en dehors de cette situation de discours.
- a.2.) Un deuxième emploi où *ceci dit* sert à changer de topique et est toujours suivi par un verbe de parole (exemples 19). Après l'énonciation de *ceci dit*, en (19) le locuteur utilise un verbe de parole comme *passer la parole*. D'autres verbes de parole que l'on peut trouver explicitement dans ce genre d'énoncés sont *ajouter, répéter, dire, se demander, etc.*
- a.3.) Un troisième emploi où *ceci dit* sert également à changer de topique mais où il n'y a pas de verbe de parole dans le segment introduit par le marqueur (exemple 20). Le changement de topique s'opère en (20), suite à l'articulation de *ceci dit*, en passant de l'expression d'une peur à l'expression d'une croyance.

Comme c'était le cas pour *cela dit*, ces sous-types purement anaphoriques s'avèrent paraphrasables par *une fois ceci dit* (emplois narratifs) ou *ayant dit ceci* (tous les emplois anaphoriques), mais jamais par *mais, toutefois ou malgré tout* :

- (4') Voilà que ce matin il brille de nouveau au-dessus de nous, qu'il porte un toast de nouveau. C'est ça que j'appelle un soleil honnête ! (**Une fois ceci dit, / Ayant dit ceci,**) je tends mes jambes dans le lit.

Dans l'emploi « narratif » la signification du verbe *dire* s'apparente à nouveau (cf. *cela dit*) à sa valeur originelle (« énoncer un propos par la parole »), tandis que dans les deux autres emplois il possède une valeur légèrement argumentative (« communiquer quelque chose, poser un argument »).

Si nous revenons à la classe des emplois contre-argumentatifs de *ceci dit*, nous pouvons constater l'existence des mêmes sous-types que pour *cela dit* :

- b.1) Un emploi contre-argumentatif ou concessif direct ou ternaire, qui établit une opposition directe entre une conclusion atteinte via le premier segment de l'énoncé et le contenu du deuxième segment de l'énoncé (exemple 18).
- b.2) Un emploi contre-argumentatif, où l'opposition s'installe entre des contenus explicitement posés et le locuteur vient rectifier dans le deuxième segment de l'énoncé ce qu'il a dit préalablement (exemple 3).

En (18) « Ce n'est pas l'affaire du siècle. **Ceci dit** (soyons honnêtes) je n'en suis pas trop mécontent », l'opposition s'installe directement entre la conclusion « j'en suis mécontent », obtenue à partir de la partie de l'énoncé précédant le marqueur discursif (« ai terminé [d'écrire] *Derniers remords avant l'oubli*. Ce n'est pas l'affaire du siècle »), et le contenu de la deuxième partie de l'énoncé « je n'en suis pas mécontent ». Les exemples de ce sous-type concessif direct sont paraphrasables par *malgré tout, mais, toutefois* :

- (18') « Ai terminé *Derniers remords avant l'oubli*. Ce n'est pas l'affaire du siècle. (**Malgré tout / Mais / Toutefois,**) (soyons honnêtes) je n'en suis pas trop mécontent ».

En (3) « je bute à nouveau, je pense qu'il y a là quelque chose d'important, tout près que je n'arrive pas à atteindre. C'est la première fois que je prends les choses avec autant de clairvoyance, **ceci dit** », l'opposition s'installe entre deux contenus explicitement posés : « il y a là quelque chose d'important, tout près que je n'arrive pas à atteindre » et « c'est la première fois que je prends les choses avec autant de clairvoyance ». À la différence du sous-type précédent, le marqueur *ceci dit* n'y est pas paraphrasable par un connecteur concessif (*malgré tout, mais, toutefois, ...*) et sa suppression n'entraîne pas l'élimination de l'opposition entre contenus, puisque c'est une opposition reliée au sémantisme des contenus explicites. La signification du verbe *dire* dans ces deux emplois contre-argumentatifs est proche – comme c'était le cas pour *cela dit* et à la différence des emplois précédents – de « prendre en compte, considérer, assumer cet argument ».

Tout comme pour *cela dit*, dans les énoncés concessifs le locuteur est seulement responsable du deuxième segment de l'énoncé et donne son accord (Dendale et Coltier, 2005) au premier segment, tandis que dans les énoncés où l'opposition s'établit entre contenus explicites le locuteur est responsable de l'énonciation des deux segments de l'énoncé et accorde plus de force argumentative au deuxième.

### 4.3. *quoi qu'on dise*

Regardons quelques occurrences de *quoi qu'on dise* dans le corpus « 20<sup>e</sup> – contemporain » de la base textuelle *Frantext* :

- (5) « J'ai l'impression, pas toi, que nous arrivons au vrai âge d'or de l'amitié. Ce n'est pas l'enfance, **quoi qu'on dise** » (Groult, Benoîte et Flora, *Il était deux fois*, 1968).
- (6) « Déjà le monde matériel a progressé et l'homme lui-même, **quoi qu'on dise**, est meilleur qu'autrefois » (Mendès-France, Pierre, *Cœuvres complètes. 1974–1982*)
- (22) « Déon me dit : « Vous avez accepté de siéger au Goncourt ? Vous allez en prendre plein la gueule... » Sur le moment je le compris mal. Vingt ans écoulés, je comprends à quelles sources s'abreuvait son pessimisme. On ne s'habitue pas, **quoi qu'on dise**, aux injures. On ne se bronze pas. Au moins peut-on, en s'astreignant à ne jamais répondre, à ne jamais se justifier, à ne jamais se mettre en situation de vulnérabilité, canaliser le petit torrent de boue qui salit de temps à autre la vie littéraire » (Nourrisier, François, *À défaut de génie*, 2000)
- (23) « Le voyage doit malheureusement ne durer que sept jours. J'aurais voulu qu'il soit très long. Pas de soucis d'argent, tant que nous sommes sur ce bateau. Cela me repose de toute cette année si dure et même de toute ma vie où sans cesse planait le terrible souci du manque d'argent. **Quoi qu'on dise**, l'argent est une source très importante de bonheur, on ne le sent que lorsqu'on n'en a pas » (Torrès, Tereska, *Une Française libre : journal 1939–1945*, 2000)

#### 4.3.1. *Propriétés morphologiques, syntaxiques et distributionnelles*

Le marqueur discursif *quoi qu'on dise* résulte de l'addition du pronom indéfini *quoi* et une proposition relative, intégrée par le pronom relatif *que*, le pronom sujet indéfini *on* et la forme verbale de troisième personne du singulier du présent du subjonctif du verbe 'dire' (*dise*). Dans le cadre de la syntaxe du français moderne, ces constructions associant un antécédent indéfini et une proposition relative sont considérées comme des constructions concessives extensionnelles non scalaires (Soutet, 2008 : 119)<sup>12</sup>.

À propos du pronom *quoi*, Morel (1996) signale qu'il induit – comme les constructions concessives en *qui* / *où* / *quel* / *quelque N* – l'idée d'un « tirage

12 Les propositions extensionnelles non scalaires sont « représentées, dans le cadre de la syntaxe du français moderne, par des constructions associant un antécédent indéfini et une proposition relative, du type de :

2) **Où qu'**il se trouve (q), Pierre travaille beaucoup (p)

2') **Quoi qu'**on lui dise (q), Pierre travaille beaucoup (p)

2'') **Quelque** remarque **qu'**on lui fasse (p), Pierre travaille beaucoup (p) » (Soutet, 2008 : 119).

aléatoire » effectué au sein d'une classe référentielle où l'on peut sélectionner n'importe lequel des éléments de la classe (Morel, 1996 : 124). Face à *qui*, *quoi* apporte le trait [non animé] ou [+ abstrait]. D'après Morel, le mode subjonctif est obligatoire dans ces constructions – même si l'exemple (9) *supra* mentionné constitue un contre-exemple à cette affirmation.

Sur le subjonctif, Riegel *et alii* (2018 : 571) notent qu'il « met l'accent sur le jeu des possibles et la sélection qui s'opère ». À son tour, Donaire soutient que le subjonctif instaure un débat à l'état pur, car il convoque simultanément deux points de vue (l'un favorable, l'autre défavorable vis-à-vis d'une certaine orientation argumentative du discours) et exige la présence d'unités linguistiques – qu'elle appelle *sélecteurs* – dont la signification instruit la résolution d'un débat et la présence obligatoire de l'unité *que*, considérée un marqueur de polyphonie (Donaire : 2003, 126). Ces deux règles sont respectées par le marqueur *quoi qu'on dise*, où *quoi* fonctionnerait comme sélecteur du subjonctif.

Quant au pronom sujet *on*, sa valeur de base est « celle d'un pronom indéfini renvoyant à une personne ou à un ensemble de personnes d'extension variable, que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon plus précise » (Riegel *et alii*, 2018 : 364).

Si nous examinons la distribution de *quoi qu'on dise*, il peut se situer en position initiale (exemple 19), médiane (exemples 17 et 18), ou finale (exemple 16), voire occuper une position absolue. L'emploi en position médiane constitue la large majorité des exemples (24 occurrences, soit 58,5 %), suivi par l'emploi en position finale (12 occurrences, soit 29 %), initiale (4 occurrences, soit 1 %), plus 1 occurrence en position absolue.

Outre la variante *quoi qu'on en dise* (largement répandue dans notre corpus), le marqueur *quoi qu'on dise* admet bon nombre de combinaisons (notamment avec *quoi qu'on fasse*) et de compléments de tout genre : temporels (« quelquefois », « parfois »), locatifs (« dans les discours officiels »), des syntagmes prépositionnels (« des receleurs »), voire une nominalisation (« les quoi qu'on dise »). Ces variations sont sans doute la preuve que nous nous trouvons face à un marqueur non encore complètement figé.

#### 4.3.2. Propriétés sémantico-pragmatiques

À l'instar de *cela dit* et *ceci dit*, *quoi qu'on dise* est une expression anaphorique. Toutefois, le référent de *quoi qu'on dise* n'est pas un élément explicite (comme c'était le cas de *cela dit* ou *ceci dit*), mais un contenu implicite : le contenu auquel renvoie *quoi qu'on dise* est atteint via une proposition explicitement présente

dans le contexte d'emploi du marqueur. On peut donc parler d'anaphore indirecte, c'est-à-dire d'une expression qui ne renvoie à son référent que par le biais d'une autre expression présente dans le contexte de son énonciation. Une autre dénomination parfois utilisée est celle d'anaphore inférentielle (Kleiber, 1991) : on infère le contenu du dire de *quoi qu'on dise* à partir d'une expression du contexte d'emploi du marqueur.

Nous pouvons relier cette capacité anaphorique de *quoi qu'on dise* à sa valeur sémantique : *quoi qu'on dise* met toujours en place une stratégie discursive de type concessif direct ou ternaire, car il instruit une opposition directe entre un contenu implicite extrait du segment où il figure et un contenu situé dans l'autre segment de l'énoncé. Il s'agit d'une concession ternaire car il y a trois éléments impliqués. En (5), l'opposition s'établit entre une conclusion inférentielle (« l'enfance est l'âge d'or de l'amitié »), obtenue à partir du segment où figure *quoi qu'on dise*, et le contenu exprimé par l'autre segment de l'énoncé (« ce n'est pas l'enfance [l'âge d'or de l'amitié] »).

L'analyse en termes polyphoniques de *quoi qu'on dise* est particulièrement intéressante : ce marqueur peut actualiser plusieurs points de vue (deux *a minima*), qui vont s'opposer à un point de vue exprimé dans l'autre segment de l'énoncé. Le locuteur est toujours responsable de ce deuxième point de vue et ne prend pas en charge le premier (associé au segment où figure le marqueur). Nous pouvons alors nous demander qui est le responsable du premier point de vue, puisque ce n'est pas le locuteur. La présence du pronom indéfini *on* – sujet du segment dont découle le contenu implicite – nous mène directement à la notion de ON-locuteur de Anscombe (1990). Le ON-locuteur peut référer à n'importe quel ensemble d'individus parlants, de manière parfaitement indéterminée. Cette communauté linguistique que représente le ON-locuteur constitue la source du contenu implicite et, par conséquent, du point de vue associé que le locuteur de l'énoncé ne prend pas en charge.

## Conclusion

Nous avons présenté dans cette étude les principales convergences et divergences de trois marqueurs formés sur le verbe *dire* (*cela dit*, *ceci dit* et *quoi qu'on dise*). Parmi les premières, nous trouvons le fait d'être tous trois des marqueurs anaphoriques, polyphoniques et ayant la possibilité d'engendrer une interprétation concessive directe (ou ternaire) de l'énoncé qui les héberge. Bien que *cela dit* et *ceci dit* acceptent d'autres valeurs sémantiques, nous pouvons considérer cette interprétation concessive directe comme leur valeur prototypique (Kleiber, 1990b) en termes de saillance et de fréquence.

Concernant les divergences, nous avons repéré des différences morphologiques (les éléments à la base des trois marqueurs), combinatoires (combinaisons possibles avec d'autres marqueurs discursifs pour *cela dit* et *ceci dit* ; admission de compléments pour *quoi qu'on dise*), distributionnelles (nette préférence de chaque marqueur pour une position en particulier), anaphoriques (*cela dit* et *ceci dit* mettent en œuvre des anaphores renvoyant à des contenus explicites, alors que *quoi qu'on dise* met en place une anaphore inférentielle), sémantiques (bien que tous trois puissent instruire une interprétation concessive directe, *cela dit* et *ceci dit* admettent d'autres emplois et sous-emplois, tandis que *quoi qu'on dise* ne connaît qu'un seul emploi), et enfin polyphoniques.

Il serait, certes, souhaitable d'entreprendre à présent l'analyse diachronique de ces trois marqueurs afin d'examiner l'évolution de leurs emplois, caractéristiques et fréquence. C'est une tâche à laquelle nous nous attèlerons bientôt.

## Références bibliographiques

- Álvarez-Prendes, E. (2010) : Les énoncés concessifs : au-delà de la morphosyntaxe et en deçà de la sémantique, in Álvarez, C. et alii., *Liens linguistiques : études sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*, Berne, Peter Lang, p. 57–69.
- Álvarez-Prendes, E. (2013) : La construction du désaccord dans le discours : concession vs. Réfutation, in François, J. et alii., *La linguistique de la contradiction*, Berne, Peter Lang, p. 233–247.
- Álvarez-Prendes, E. (2023) : *La concesividad en español y en francés contemporáneos. Del prototipo a los casos marginales*, Berne, Peter Lang.
- Anscombe, J.C. (1983) : *Pour autant, pourtant* (et comment) ; à petites causes, grands effets, *Cahiers de linguistique française*, 5, p. 37–85.
- Anscombe, J.-C. (1990) : Thème, espaces discursifs et représentations événementielles, in Anscombe, J.-C. et G. Zaccaria (éds.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milan, Edizioni Unicopli, p. 43–150.
- Anscombe, J.-C. (2011) : Figement, idiomacité et matrices lexicales, in Anscombe J.-C. et S. Mejri (éds), *Études sur le figement : la parole entravée*, Paris, Champion, p. 17–40.
- Anscombe, J.-C. (2013) : Polyphonie et représentations sémantiques : notions de base, in Anscombe, J.-C. et alii., *Opérateurs discursifs du français*, Berne, Peter Lang, p. 11–32.
- Dendale, P. et Coltier, D. (2005) : La notion de 'prise en charge' ou 'responsabilité' dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique, in Bres, J. et alii., *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, De Boeck, p. 125–140.

- Donaire, M. L. (2003) : Les sélecteurs du subjonctif, un domaine sémantique défini ?, *Thélème*, numéro extraordinaire, p. 121–135.
- Ducrot, O. et Todorov, T. (1972) : *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Huyghe, R. (2018) : Ici et la localisation abstraite, *Langue française*, 197, p. 69–83.
- Kleiber, G. (1986) : Déictiques, embrayeurs, « token-réflexives », symboles indexicaux, etc. : comment les définir ?, *L'Information grammaticale*, 30, p. 3–22.
- Kleiber, G. (1989) : Référence, texte et embrayeurs, *Semen* [en ligne], 4.
- Kleiber, G. (1990a) : Quand il n'a pas d'antécédent, *Langages*, 97, p. 24–50.
- Kleiber, G. (1990b) : *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF.
- Kleiber, G. (1991) : Anaphore ou deixis, où en sommes-nous ?, *L'Information grammaticale*, 51, p. 3–18.
- Luscher, J.-M. (1993) : La marque de connexion complexe, *Cahiers de Linguistique Française*, 14, p. 173–188.
- Moeschler, J. et De Spengler, N. (1982) : La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle, *Cahiers de linguistique française*, 4, p. 7–36.
- Morel, M.-A. (1996) : *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- Riegel, M. et alii (2018) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Rossari, C. (2005) : *Cela dit* : un marqueur de prise de conscience, in Steuckardt, A. et A. Niklas Salminen (éds.), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, PUP, p. 87–101.
- Soutet, O. (2008) : Des concessives extensionnelles aux concessives simples, *Linx*, 59, p. 115–132.
- Vuillaume, M. (1980) : *La deixis en allemand*, thèse d'État, Paris IV.
- Watanabe, J. (2020), Étude contrastive de quelques connecteurs formés sur le verbe dire en français et en japonais : *ceci dit, cela dit, to-wa-ie et to-itte-mo*, *Langages*, 220, p. 21–42.

Ce travail a bénéficié du soutien d'une « Ayuda a la recualificación del sistema universitario español (2021–2023) » du Ministerio de Universidades (Espagne).

